

Tenir ensemble redistribution et reconnaissance

Stéphanie Pryn

Maître de Conférences en sociologie à l'Université de Lille III

Enseignante responsable d'un parcours de master professionnel « Développement et action culturels dans les territoires », je me forme en même temps que je contribue à former de jeunes futurs professionnels du secteur culturel sur les questions relatives au développement. Sociologue travaillant notamment sur les tensions et les paradoxes de l'action sociale mobilisant les pratiques culturelles et artistiques, je suis également engagée avec des acteurs culturels, et dans des collectifs en lutte contre le non-respect des droits humains notamment autour de « la question rom ». C'est de là que je voudrais partager, à la fois modestement et ambitieusement, des pistes de réflexion sur la manière dont la perspective des droits culturels pourrait réinterroger les versions du « développement culturel ».

Cette formulation laisse entendre que plusieurs versions peuvent être promues sous le même vocable, parfois en même temps et de façon contradictoire au sein d'une même collectivité ou d'un même lieu. Ce qui est sans doute déjà un premier résultat: cette formule banalisée, parfois incantatoire, rhétorique fonctionnant à la manière d'un mythe (Bernié-Boissard, 2010, p. 44), se décline de manière plurielle.

Sans doute que la version la plus visible aujourd'hui depuis les collectivités territoriales (avec des lieux de résistances lisibles par exemple dans les débats récents au sein de la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture) est celle de l'attractivité des territoires et de leur rayonnement. C'est la promotion du développement économique, dans une logique de concurrence, que servirait le secteur culturel.

Au-delà du débat que nous pourrions avoir sur la question des valeurs, arbitraires (pourquoi ne pas plutôt promouvoir la solidarité des territoires?), des travaux de politologues et d'économistes ont montré les ambivalences et les décalages entre les objectifs annoncés de manière souvent magique sur le modèle de « l'effet Bilbao » et leurs effets réels. Cette logique n'est pas sans produire de la requalification, mais ses effets leviers sont de fait souvent aléatoires et ponctuels. Elle produit également de l'exclusion et une gentrification peu amène (Garnier, 2008), et sert

aussi parfois d'abord la constitution d'une nouvelle catégorie de professionnels, celle de consultants qui construisent les discours de justification soutenant de telles politiques (Matz, 2012).

Une autre version peut se lire dans ce qui participe au mouvement largement transversal aux politiques publiques en général « d'injonction à la participation des habitants » (voir les travaux de politologues comme Loïc Blondiaux ou ceux de Marion Carrel). On peut se demander si cette version n'est pas finalement étroitement liée à la conception ancienne de démocratisation culturelle, qui aurait seulement changé ses modalités d'action: les spectateurs deviennent certes « spect'acteurs », mais c'est toujours à la production artistique produite par d'autres qu'il convient de (les faire) participer. Et la confusion entre éthique et esthétique reste toujours aussi problématique, car si les manières de faire et le langage changent, c'est finalement avec le même credo: celui qui laisse croire que l'art serait, en soi, vecteur de plus de citoyenneté.

Mais où et comment sont dépliés les objectifs de ce à quoi on appelle à participer? Accompagner en douceur la rénovation urbaine sans entrer dans des rapports de force? Célébrer la ville festive et créative sans interroger les mécanismes structurels à la source des inégalités contemporaines?

Cette tension m'est apparue dans mes travaux de recherche portant sur les actions sociales mobilisant les pratiques artistiques et culturelles. Celles-ci sont souvent soutenues par une survalorisation des effets symboliques de la pratique artistique, occultant la question des supports objectifs, économiques, sociaux, nécessaires pour penser la question du pouvoir; ce qui n'est pas sans produire des effets pervers.

La rencontre avec des pratiques artistiques permet sans doute du point de vue des trajectoires individuelles de produire des pas de côté, des décalages, des « déplacements » (Petit, 2004), des « essayages de rôles » (Lahire, 1998), qui permettent de faire travailler les identités, par les retours sur le passé et les projections dans l'avenir qu'ils occasionnent, avec des effets sensibles sur les parcours de vie des personnes. Mais en accor-

dant un poids excessif à ces supports symboliques, on risque peut-être de contribuer malgré la générosité des intentions à un mouvement plus général qui consiste à faire porter à l'individu seul la responsabilité de son sort. « Je suis l'auteur d'un livre, je deviendrais l'auteur de ma vie »? Trop souvent, le passage n'est pas explicite, et on laisse ainsi entendre que les moyens symboliques seraient suffisants, occultant la cruciale nécessité des supports objectifs (Castel, Haroche, 2001). Participant ainsi du mythe de l'individu autonome, ces projets peuvent produire les mêmes effets pervers que ceux qui sont rendus visibles par d'autres chercheurs ailleurs à propos des transformations de l'Etat Providence en Etat social actif en termes de moralisation et de sur-responsabilisation, de psychologisation du social, et par là d'euphémisation du politique. S'appuyer sur les ressources internes en laissant penser qu'elles seraient suffisantes (« mettre (généreusement) la personne au centre » plutôt que la question du vivre ensemble), sans travailler plus globalement la question des inégalités des ressources économiques et sociales. Les individus sont invités à se réformer eux-mêmes, détournant par la même occasion le regard des mécanismes structurels qui conditionnent leurs parcours.

L'ouverture sur l'espace public que permettent les moments de représentation (expositions, mises en scène théâtrales...) construit certes des scènes de reconnaissance positive. Les personnes peuvent y dire leur version du monde. C'est crucial, car c'est l'enjeu politique par excellence selon Fassin (2003): entrer dans la concurrence et la lutte des représentations, produire d'autres représentations du monde que celles qui sont assignées, « se dire » plutôt qu'« être dits » (Milliot, 2000), forger son propre langage ou en tous les cas, résister à, subvertir, celui forgé par d'autres. Mais avec quelle audience? Le quartier parle parfois seulement au quartier, territorialisant de ce fait la question sociale en négligeant de la relier au centre (Tissot, 2007). Et comment se travaille la question de la prise sur le monde et des rapports de pouvoir? Là encore, c'est un passage qui reste peu explicite, et qui du coup peut laisser penser parfois qu'on « calme le jobard » pour reprendre l'expression de Goffman - qu'on calme les victimes d'injustices en leur faisant accepter leur sort - plutôt qu'on ne s'attaque aux sources des injustices.

L'analyse que Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache font de la notion « d'empowerment » en remettant leur rapport au ministre délégué à la ville (2013) est inspirante. Ils montrent que différentes acceptions sont en réalité à l'œuvre sous ce même terme qui devient également un mot-valise dans le travail social et culturel. Ce terme peut renvoyer au modèle d'action incluant la critique, la transformation sociale, l'autonomie au regard des pouvoirs publics - comme il peut recouvrir une vision économique et individuelle: faire accéder au rêve amé-

ricain, sans remise en cause des relations de pouvoir, être compétitifs sur le marché du travail, sur le modèle néolibéral du « self help » qui renvoie aux ressources internes des personnes. C'est le pouvoir qui est au cœur de cette notion. Et son intégration dans le vocabulaire administratif en produit la disparition. Il peut alors ne plus s'agir que de construire du consensus, de mobiliser des ressources dans une perspective d'intégration des individus dans le marché. Cette réinterprétation repose sur des représentations dominantes de la pauvreté qui font peser sur les individus et leurs comportements la responsabilité de leur situation sociale. Il n'est de « bon » empowerment selon les auteurs du rapport que porteur d'une contestation « radicale » du système capitaliste, cherchant à remettre en cause les rapports sociaux, de genre et raciaux générateurs d'inégalités structurelles, et capables d'embrayer sur des transformations institutionnelles. Sylvie Tissot le souligne de la même manière, quand elle interroge la même formule sésame de « participation des habitants » et les registres d'action du développement social urbain; ils conduisent selon elle « à faire oublier l'impact des politiques macroéconomiques, la remise en cause de la fonction redistributrice et protectrice de l'Etat social, ou encore l'ampleur et l'impunité des discriminations » (Tissot, 2007).

La perspective des droits culturels ne s'expose-t-elle pas aux mêmes risques de faire disparaître la question du politique et du pouvoir ?

Les propositions très puissantes de Nancy Fraser sont une solide invitation à embrasser cette question de manière complexe. La philosophe attire l'attention sur l'impérieuse nécessité d'une conception bidimensionnelle de la justice sociale qui tiendrait ensemble les enjeux de reconnaissance et les enjeux de redistribution. Elle appelle la recherche de dispositions institutionnelles et de politiques publiques capables de remédier en même temps à la distribution inique et au déni de reconnaissance, s'articulant autour du pivot normatif de la parité de participation à la vie sociale. Ce dernier ne peut être réduit à en appeler à l'implication au sein de projets particulièrement circonscrits dans leurs enjeux. Il est bien plus exigeant: « il revient aux individus et aux groupes de définir pour eux-mêmes ce qu'est une vie bonne, et de décider des moyens de la poursuivre dans des limites qui garantissent la liberté des autres » (p. 158).

Marie-Hélène Baqué et Mohamed Mechmache tiennent sans doute ensemble ces deux dimensions. Dans leur rapport, ils ont fait des propositions très concrètes relatives à l'empowerment et à la participation des habitants qui cherchent à saisir tout à la fois « les enjeux de pouvoir, les inégalités et la conflictualité dans le débat démocratique ». Le modèle de participation proposé par les deux auteurs ne se limite donc pas à ses dimensions « d'interpellation et d'initiative », mais veut pouvoir embrayer sur des « transformations institutionnelles ». Mais ces auteurs ont livré cette proposition, pour en garantir son effectivité, à des élus qui comme le souligne Thomas Kirszbaum, « n'ont pas un tropisme très prononcé pour la renonciation volontaire à l'une quelconque de leurs prérogatives ». « À cet égard, le projet d'un empowerment « à la française » confine à l'oxymore » (Kirszbaum 2013).

La perspective des droits culturels ne s'expose-t-elle pas aux mêmes risques de faire disparaître la question du politique et du pouvoir, et ce notamment au cours des opérations de retraduction dans le langage des politiques publiques locales?

C'est sans doute un rude combat sur le registre politique qu'il s'agit de mener. En commençant à résister au sein même des secteurs de l'action publique à ce qui relève selon les analyses forgées par les contributeurs à l'Appel des appels (voir leur site internet et leurs publications) d'un changement civilisationnel: l'imposition d'un nouveau paradigme sociétal ayant en son cœur le modèle managérial, les logiques sécuritaires, des critères d'évaluation quantitatifs, vidant le travail des missions publiques de ses valeurs et de son sens.

Ainsi formulé, c'est peut-être incantatoire. Trop théorique. Trop abstrait. Trop insaisissable. Pour une enseignante au chaud dans une université française bousculée par les transformations managériales; pour des jeunes qui se préparent à enchaîner des contrats précaires et peu rémunérateurs mais encore portés par leur passion; pour des travailleurs sociaux rendus douloureusement impuissants par des institutions dont les ressources diminuent alors qu'ils sont confrontés à une souffrance sociale grandissante; pour des collectivités locales sans le sou en quête de compétitivité et d'attractivité; pour des collectifs de solidarité le nez dans la boue des bidonvilles se débattant avec l'ethnicisation de la pauvreté qui permet d'occulter les causes structurelles de l'augmentation de la précarité et des formes d'exclusion (sociales, spatiales et symboliques) dans nos démocraties néolibérales et urbaines (Olivera, 2011).

Je l'ai dit au début, c'est donc modestement que nous pouvons nous inspirer de ces pistes de réflexion que des chercheurs, militants, acteurs sociaux, philosophes proposent ambitieusement.

Pour autant, l'ambition se loge dans les pratiques les plus ordinaires. Guillaume Le Blanc le souligne à propos des pratiques d'hospitalité qui disent bien quelque chose de proprement politique par la critique qu'elles contiennent des ordres de grandeur de la nation contemporaine en matière de frontières et de droit d'accueil, par ce qu'elles manifestent à l'égard des conditions qui font que certaines vies humaines sont plus vulnérables que d'autres. « De fait, l'infra-politique des vies ordinaires qui militent dans des associations comme Resf, le Gisti, Sos Racisme, les Amoureux des Bancs publics, etc. se nourrit le plus souvent d'un idéal cosmopolitique pour contrebalancer la politique des gouvernements » (p. 92). Si « à l'évidence l'infra-politique est de la vraie politique » (James C. Scott), c'est dans la mesure où précisément les textes cachés des subalternes peuvent, sous certaines conditions, devenir des textes publics qui contestent les normes admises de la représentativité politique classique » (p. 93-94).

Ainsi peut-on, dans nos pratiques et nos contextes d'action contraints respectifs, nous nourrir d'une version des droits culturels qui tiendrait ensemble les exigences de reconnaissance et de redistribution, qui viserait le développement des capacités, des libertés, des responsabilités (Lucas, 2008, et les travaux d'Amya Sen), l'augmentation des ressources. Version politique, à laquelle le secteur artistique et culturel ne peut être contributif que s'il est au travail avec d'autres que lui, pour des valeurs qui ne sont pas celles définies en surplomb par un petit nombre mais qui s'adosent à des cadres normatifs universels, et dont les modalités sont délibérées et débattues en laissant place au consensus dans des espaces partagés.

Références

- BACQUÉ Marie-Hélène**, « Empowerment et politiques urbaines aux Etats-Unis », Géographie, économie, société, 2006/1 - Vol. 8, p.107 à 124.
- BERNIÉ-BOISSARD Catherine**, « Le développement culturel. Genèse et temporalités », in Développement culturel et territoires, Paris, L'Harmattan, 2010, p.39-48. Et Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi (avec Claudine Haroche), Paris, Fayard, 2001.
- CASTEL Robert et HAROCHE Claudine**, Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi, Paris, Fayard, 2001.
- FASSIN Éric**, Interview, Cassandre « L'art et la politique dans nos vies [bricoleurs de sens à l'ouvrage] », été 2003.
- FRASER Nancy**, « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », Revue du Mauss, n°1, n°23, p.152-164, 2004.
- GARNIER Jean-Pierre**, « Scénographies pour un simulacre : l'espace public réenchante », Espaces et sociétés, 3 n° 134, p.67-81, 2008.
- KIRSZBAUM Thomas**, « Vers un empowerment à la française ? À propos du rapport Baqué-Mechmache », La vie des idées, le 12 novembre 2013,
- LAHIRE Bernard**, L'homme pluriel. Les ressorts de l'action, Paris, Nathan, 1998.
- LE BLANC Guillaume**, « Politiques de l'hospitalité », Cités, n°46, p.87-97, 2011/2.
- LUCAS Jean-Michel**, Doc Kasimir Bisou, Culture et développement durable. Il est temps d'organiser la palabre... Paris, éditions de l'irma, 2012.
- Tissot Sylvie**, « L'invention des « quartiers sensibles » », Monde diplomatique, octobre 2007. (...)